



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Guide Utilisateur 25/26 Vitirestructuration (DAC-DP)

Juin 2026

Cellule MOACC
Unité Potentiel Viticole et Pilotage de la Restructuration

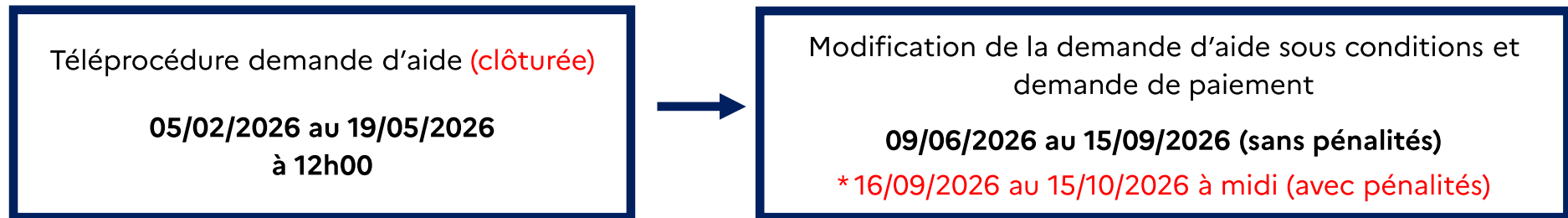
SOMMAIRE

1. Ajustement de la demande d'aide avant paiement	4
1.1. Accéder au dossier de demande d'aide	5
1.2. Bouton « Modifier »	6
1.3. Modification d'une parcelle de plantation	8
1.3.1 Bloc A : Action principale	8
1.3.2 Bloc B : Localisation de la parcelle	9
1.3.3 Bloc C : Caractéristiques de la parcelle	10
1.3.4 Bloc D : Sélection des arrachages	12
1.4. Modification d'une parcelle de palissage sans plantation	16
1.4.1 Bloc A : Action principale	16
1.4.2 Bloc B : Localisation de la parcelle	17
1.4.3 Bloc C : Sélection des parcelles	18
1.5. Finaliser sa demande d'aide modifiée	21
1.5.1 Onglet « Compléments »	22
1.5.2 Onglet « Engagements »	23

SOMMAIRE

2. Demande de paiement	26
2.1. Accéder au dossier de demande d'aide	27
2.2. Bouton « Demander le paiement »	28
2.3. Demande de paiement d'une parcelle de plantation	30
2.3.1 Rechercher des parcelles dans un autre CVI	34
2.3.2 Analyser la demande de paiement	35
2.4. Demande de paiement d'une parcelle de palissage sans plantation	38
2.5. Finaliser sa demande de paiement	41
2.5.1. Onglet « Compléments »	42
2.5.2. Onglet « Engagements »	43
3. Bouton « Modifier mes pièces jointes »	45
4. Bouton « Annuler la demande de paiement »	46

1. Ajustement de la demande d'aide avant paiement



Après la fin de la période de saisie de la demande d'aide et avant de transmettre la demande de paiement, si des rectifications doivent y être apportées, vous pouvez modifier votre dossier, c'est-à-dire une ou plusieurs opérations, à condition que :

- Les objectifs principaux de l'opération ne soient pas remis en cause ; une opération étant une action réalisée sur une parcelle culturale (plantation, palissage) ;
- La modification n'ait pas d'incidence sur l'éligibilité de l'opération.

Ainsi, dès le début de la période de demande de paiement, vous pouvez annuler ou ajuster chaque opération de votre demande d'aide, le but étant qu'elles respectent la surface minimale calculée lors de votre demande d'aide initiale et qu'elles soient conformes aux opérations effectivement réalisées.

◆ 1.1. Accéder au dossier de demande d'aide

Dossier de restructuration [Notices et textes réglementaires](#)

Campagne Campagne 25/26 : opérations à réaliser avant le 31 juillet 2026 23:59

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consultation dossier
2025XXXXXXXXRS	DA approuvée ST			

Liste déroulante campagne, permet de consulter les dossiers des campagnes antérieurs

Cliquez sur la loupe pour accéder au dossier

Depuis l'écran d'accueil de Vitirestructuration, vous pouvez consulter votre demande en cours ou précédemment déposée en sélectionnant la campagne et en cliquant sur la loupe située sous « Consultation dossier ».

NB : Le bloc « RIB du demandeur » présent sur l'écran d'accueil, vous permet de saisir ou modifier votre RIB (Relevé d'Identité Bancaire) à tout moment de l'année.

◆ 1.2. Bouton « Modifier »

Modifier votre dossier vous permet d'ajuster au plus près votre saisie de vos réalisations effectives, y compris annuler une opération non réalisée.

Avant de faire votre demande de paiement, il vous est possible de modifier les éléments de votre demande d'aide en cliquant sur le bouton « Modifier » en bas du tableau des parcelles culturales. Ce bouton est accessible uniquement au statut « DA approuvée ST » ou « DAM approuvé ST » de votre dossier.

Dossier restructuration										
N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Éligibilité
1	Plantation individuelle	0,2626	6667	GRENACHE BLANC B		0,0263 ha	RVP	2023RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK
2	Plantation individuelle		6667	GRENACHE GRIS G		0,0065 ha	RMD	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK
3	Palissage sa		6667	GRENACHE GRIS G		0,0400 ha	PAL		PA approuvée ST	ND

Cliquez sur « Modifier » afin de passer votre dossier en Modification

Retour accueil **Modifier** Demander le paiement Annuler la demande de paiement Modifier mes pièces jointes

IMPORTANT : La somme des surfaces des toutes les actions de plantation doit rester supérieure ou égal à 10 ares après modification de votre demande d'aide.

Au clic sur « Modifier » votre dossier passe au statut « DA en cours de modification ». Après avoir effectué les modifications souhaitées, vous devrez le transmettre à nouveau.

Dossier restructuration											
N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Modifier DA
1	Plantation individuelle	0,2626	6667	GRENACHE BLANC B		0,0263 ha	RVP	2023RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	Modifier DA
2	Plantation collective	0,0654	6667	GRENACHE GRIS G		0,0065 ha	RMD	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	Modifier DA
3	Palissage sans plantation la même année	0,4000	6667	GRENACHE GRIS G		0,0400 ha	PAL		PA approuvée ST	ND	Modifier DA

Cliquez sur le « Crayon » pour modifier la parcelle.

- Le bouton « Crayon », situé sous le libellé « Modifier DA », vous permet d'accéder à la modification de la parcelle ;
- La loupe vous permet toujours de consulter votre parcelle sans y apporter de modifications ;
- La croix rouge vous permet d'annuler une parcelle.

IMPORTANT : Si vous annulez une opération, il vous sera impossible de la réactiver. Il vous est aussi impossible de saisir une nouvelle parcelle.

◆ 1.3. Modification d'une parcelle de plantation

◆ 1.3.1 Bloc A : Action principale

Après avoir cliqué sur le crayon d'une parcelle culturale de plantation, vous êtes orienté vers le contenu de l'écran A vous rappelant l'action principale de l'opération.

A Sélectionner l'action de restructuration à réaliser sur la parcelle

Veillez vous référer aux décisions de FranceAgriMer afin de connaître les modalités d'application des différentes actions au sein de votre bassin de production : [Liste des décisions](#)

Action Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation Terrasse

N° autorisation 2023RPX

L'action principale n'est pas modifiable.

Cliquer sur « Valider » pour passer à l'écran B ou sur « Retour » pour revenir à l'écran des parcelles.

◆ 1.3.2 Bloc B : Localisation de la parcelle

B Localiser et dessiner la parcelle culturale

N° autorisation 2023RPXXXXXX

Attention, à la différence de la surface plantée, la surface aidée est la surface ras des souches augmentée d'un demi-inter-rang. Veuillez tracer, modifier ou confirmer le tracé de la parcelle, afin qu'il décrive fidèlement votre projet de restructuration.

ATTENTION : Je déclare planter sur la commune ci-dessous et noter que l'analyse effectuée à l'écran C sera réalisée sur cette base.

Département Pyrénées-Orientales Commune

1 Cliquez sur « Modifier » pour modifier le dessin de la parcelle.

2 Cliquez sur la bouton « Crayon » puis sur « Valider les modifications ».

3 Et enfin « Valider » pour enregistrer le dessin modifié et passer à l'écran C.

Une fois le premier dessin effacé, vous pourrez en faire un autre. Indiquez le numéro du département, numéro INSEE de la commune, la section et n° de plan de la parcelle et cliquez sur « Y aller » pour lancer la recherche de la parcelle.

Si vous ne souhaitez pas modifier le dessin, cliquez sur le bouton Valider pour passer directement à l'écran C.

◆ 1.3.3 Bloc C : Caractéristiques de la parcelle

Si vous n'avez pas modifié votre dessin à l'écran B, l'écran C vous affiche le bloc Caractéristiques de la parcelle contenant les données saisies lors de la demande d'aide initiale.

Dans cet écran vous pourrez modifier certaines caractéristiques de votre parcelle : appellation, cépage, densité, surface demandée.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,0263 ha

N° parcelle 1 Action PLA-indiv Commune COMMUNE - XXXXX Surface du dessin (ha) 1.9298

Caractéristiques de la parcelle

Segment	Appellation	Bassin	Cépage	EIR	EIP	Densité
AOP	Collioure	Languedoc-Roussillon	GRENACHE BLANC B	150	100	6667

N° autorisation 2023RPXXXXXX Surface demandée initiale 0,2626 Surface max déclarable ? 0.0000 Surface demandée 0.2626

[Retour](#) [Analyser l'éligibilité](#) [Annuler la modification](#)

Si vous avez modifié votre dessin à l'écran B, certaines caractéristiques peuvent ne plus être en cohérence avec le dessin de votre parcelle. Dans ce cas le tableau est réinitialisé.

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés	
Action principale éligible	OK
Actions complémentaires éligibles	OK
Cépage éligible	OK
Modification surface	OK

Règles non vérifiées informatiquement
Aucune règle supplémentaire

Annuler Valider

Cliquez sur « Valider » pour passer à l'écran D.

Le cadre Résultat de l'analyse présente alors des pastilles de couleur résultant de l'analyse de l'éligibilité de vos données qui peuvent donc différer de celles analysées lors de votre demande d'aide initiale.

Une pastille verte confirme par exemple l'éligibilité de la modification de surface. Une éventuelle pastille orange vous informe que vous devez respecter une règle spécifique supplémentaire.

Et si aucune autre pastille n'est rouge, vous pouvez cliquer sur Valider et passer à l'écran D.

IMPORTANT : Pour être éligible, votre opération doit proposer une surface demandée totale inférieure ou égale à la surface approuvée initialement et au moins égale à 10 % de cette surface approuvée.

◆ 1.3.4 Bloc D : Sélection des arrachages

D Sélectionner les arrachages

Liste des parcelles arrachées pour l'autorisation sélectionnée 2023RPXXXXXX

Objectifs principaux ?

0,0263 ha

Caractéristiques de la parcelle à planter N° 1

Bassin	Segment	Appellation	Cépage	EIR	EIP	Densité	Surface demandée ?
Languedoc-Roussillon	AOP	Collioure	GRENACHE GRIS G	150	100	6667	0,2626

Liste des parcelles arrachées pour l'autorisation sélectionnée 2023RP038304							A compléter		En savoir plus	Résultat de l'analyse
Référence cadastrale	Commune	Surface de l'arrachage	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface max déclarable	Surface demandée ?	Type de restructuration	Eligibilité
N° autorisation : 2023RP038304							Surface restante à saisir : 0.0000		0.2626	
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,7607	125	150	5333	GRENACHE N	0,4397	<input style="width: 50px;" type="text" value="0.0709"/>	RVP v	<input checked="" type="checkbox"/>
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,1276	125	150	5333	GRENACHE N	0,1276	<input style="width: 50px;" type="text" value="0.1276"/>	RVP v	<input checked="" type="checkbox"/>
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,1431	125	150	5333	GRENACHE N	0,0641	<input style="width: 50px;" type="text" value="0.0641"/>	RVP v	<input checked="" type="checkbox"/>
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,0120	140	140	5102	GRENACHE N	0,0120	<input style="width: 50px;" type="text" value="0.0000"/>	v	<input type="checkbox"/>
									0.2626	

Affiche les arrachages associés à un type de restructuration et une surface demandée que vous avez saisi lors de votre demande d'aide initiale. Les arrachages rattachés à vos autorisations en jeu et non sélectionnés sont également affichés.

Sur cet écran, vous devez sélectionner des arrachages et saisir un type de restructuration ainsi qu'une surface demandée.

D Sélectionner les arrachages

Liste des parcelles arrachées pour l'autorisation sélectionnée 2023RPXXXXXX

Objectifs principaux ?
0,0263 ha

Caractéristiques de la parcelle à planter N° 1

Bassin : Languedoc-Roussillon
Segment : AOP
Appellation : Collioure
Cépage : GRENACHE GRIS G
EIR : 150

Liste des parcelles arrachées pour l'autorisation sélectionnée 2023RP038304

Référence cadastrale	Commune	Surface de l'arrachage	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface max déclarable	Surface demandée	Type de restructuration	Eligibilité
N° autorisation : 2023RP038304							A com			
Surface restante à saisir : 0.0000							0.2626			
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,7607	125	150	5333	GRENACHE N	0,4397	0.0709	RVP	<input checked="" type="checkbox"/>
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,1276	125	150	5333	GRENACHE N	0,1276	0.1276	RMD	<input checked="" type="checkbox"/>
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,1431	125	150	5333	GRENACHE N	0,0641	0.0641	RVP	<input checked="" type="checkbox"/>
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,0120	140	140	5102	GRENACHE N	0,0120	0.0000		<input type="checkbox"/>
							0.2626			

Retour Analyser l'éligibilité Annuler la modification

En fonction des modifications effectuées aux écrans précédemment, il est possible que les listes de type de restructuration ne vous propose pas les mêmes choix que lors de votre demande d'aide initiale car ils dépendent notamment des appellations et de la localisation.

Une fois votre saisie terminée, cliquer sur « Analyser l'éligibilité ».

D Sélectionner les arrachages

Liste des parcelles arrachées pour l'autorisation sélectionnée 2023RPXXXXXX

Objectifs principaux ?

0,0263 ha

Caractéristiques de la parcelle à planter N° 1

Bassin	Segment	Appellation	Cépage	EIR	EIP	Densité	Surface demandée ?
Languedoc-Roussillon	AOP	Collioure	GRENACHE GRIS G	150	100	6667	0,2626

Liste des parcelles arrachées pour l'autorisation sélectionnée 2023RP038304						A compléter		En savoir plus	Résultat de l'analyse	
Référence cadastrale	Commune	Surface de l'arrachage	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface max déclarable ?	Surface demandée ?	Type de restructuration	Eligibilité
N° autorisation : 2023RP038304						Surface restante à saisir : 0.0000		0.2626		
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,7607	125	150	5333	GRENACHE N	0,4397	0,0709	RVP	<input checked="" type="checkbox"/> OK
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,1276	125	150	5333	GRENACHE N	0,1276	0,1276	RVP	<input checked="" type="checkbox"/> OK
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,1431	125	150	5333	GRENACHE N	0,0641	0,0641	RVP	<input checked="" type="checkbox"/> OK
XXXXX XX XXXX	COMMUNE	0,0120	140	140	5102	GRENACHE N	0,0120	0,0000		<input type="checkbox"/>
							0,2626			

Retour Analyser l'éligibilité Annuler la modification

Résultat de l'analyse

Règles non vérifiées informatiquement
Aucune règle supplémentaire

Annuler Valider

Une éventuelle pastille orange vous contraint à accepter une règle spécifique.

Et si aucune pastille n'est rouge, vous pouvez cliquer sur « Valider ».







Les contrôles effectués lors de la demande d'aide initiale se jouent de nouveau. Pour pouvoir valider la parcelle, il faut que l'ensemble des contrôles soient non bloquants sinon le bouton «Valider» n'est pas sélectionnable.

Le bouton «Annuler la modification» vous ramène sur l'onglet Parcelles culturelles sans enregistrer vos éventuelles modifications.

Une fois validée, la parcelle passe alors au statut « PA Modifiée ». Dans le tableau récapitulatif des parcelles, les champs « Surface DA », « Densité » et « Cépage » sont mis à jour avec les informations de la parcelle modifiée.

Dossier restructuration

L'icône crayon reste accessible et vous pourrez modifier de nouveau cette parcelle si besoin.

N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Modifier DA
1	Plantation individuelle	0,2626	6667	GRENACHE GRIS G		0,0263 ha	RVP	2023RPXXXXXX	PA modifiée	OK	 
2	Plantation collective	0,0654	6667	GRENACHE GRIS G		0,0065 ha	RMD	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	 
3	Palissage sans plantation la même année	0,4000	6667	GRENACHE GRIS G		0,0400 ha	PAL		PA approuvée ST	ND	 

Retour accueil Suivant

◆ 1.4. Modification d'une parcelle de palissage sans plantation

◆ 1.4.1 Bloc A : Action principale

Après avoir cliqué sur le crayon d'une parcelle culturelle Palissage, vous êtes orienté vers le contenu de l'écran A vous rappelant l'action principale de l'opération. Cette action principale n'est pas modifiable.

The screenshot shows a web interface for selecting a restructuring action for a parcel. The title is 'A Sélectionner l'action de restructuration à réaliser sur la parcelle'. Below the title, there is a note: 'Veuillez vous référer aux décisions de FranceAgriMer afin de connaître les modalités d'application des différentes actions au sein de votre bassin de production : [Liste des décisions](#)'. The main content area features a dropdown menu labeled 'Action' with the selected option 'Palissage sans plantation la même année'. A blue dashed box with an arrow points to the dropdown menu, containing the text 'L'action principale n'est pas modifiable.'. At the bottom of the interface, there are two buttons: 'Retour' on the left and 'Valider' on the right. A pink dashed box with arrows pointing to both buttons contains the text: 'Cliquer sur « Valider » pour passer à l'écran B ou sur « Retour » pour revenir à l'écran des parcelles.'

◆ 1.4.2 Bloc B : Localisation de la parcelle

B Localiser et dessiner la parcelle culturale

Attention, à la différence de la surface plantée, la surface aidée est la surface ras des souches augmentée d'un demi inter-rang. Veuillez tracer, modifier ou confirmer le tracé de la parcelle, afin qu'il décrive fidèlement votre projet de restructuration.

Département Pyrénées-Orientales Commune

1 Cliquez sur « Modifier » pour modifier le dessin de la parcelle.

2 Cliquez sur la bouton « Crayon » puis sur « Valider les modifications ».

3 Et enfin « Valider » pour enregistrer le dessin modifié et passer à l'écran C.

Annuler la modification

Retour Modifier Valider

Surface du dessin (ha): 1.9272

Une fois le premier dessin effacé, vous pourrez en faire un autre. Indiquez le numéro du département, numéro INSEE de la commune, la section et n° de plan de la parcelle et cliquez sur « Y aller » pour lancer la recherche de la parcelle.

Si vous ne souhaitez pas modifier le dessin, cliquez sur le bouton Valider pour passer directement à l'écran C.

◆ 1.4.3 Bloc C : Sélection des parcelles

Si vous n'avez pas modifié votre dessin à l'écran B, cet écran vous affiche les parcelles initialement présentes dans votre demande initiale. Les surfaces initialement demandées sont affichées.

Si vous avez modifié votre dessin à l'écran B, l'écran C vous affiche les parcelles potentiellement éligibles interceptées par votre dessin. Aucune surface demandée n'est alors affichée pour ces parcelles.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,0400 ha

N° parcelle 3 Action PAL-seul Commune COMMUNE - XXXXX Surface du dessin (ha) 1,9272

Afficher toutes mes parcelles **Valider**

Données CVI						A compléter		
Référence cadastrale	N° d'ordre	Campagne de plantation	Appellation	EIR	Cépage	Surface plantée au CVI	Surface max déclarable	Surface demandée ?
66016 AY 0168	00003	2023-2024	Collioure	150	GRENACHE GRIS G	0,3210	0,3210	<input type="text" value="0,3210"/> <input checked="" type="checkbox"/>
66016 AY 0171	00003	2023-2024	Collioure	150	GRENACHE GRIS G	0,0790	0,0790	<input type="text" value="0,0790"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Total							0,4000	

Caractéristiques de la parcelle

Segment Appellation Bassin

Surface demandée initiale Surface max déclarable Surface demandée

Retour **Analyser l'éligibilité** **Annuler la modification**

Le bouton « Valider » permet, d'afficher l'ensemble des parcelles de votre CVI susceptibles d'être sélectionnées.

Après avoir sélectionné les parcelles de votre choix et renseigné les surfaces demandées, cliquez sur le bouton « Analyser l'éligibilité ».

Le cadre Résultat de l'analyse présente alors des pastilles de couleur résultant de l'analyse de l'éligibilité de vos données qui peuvent donc différer de celles analysées lors de votre demande d'aide initiale.

Une pastille verte confirme par exemple l'éligibilité de la modification de surface. Une éventuelle pastille orange vous informe que vous devez respecter une règle spécifique supplémentaire.

Et si aucune autre pastille n'est rouge, vous pouvez cliquer sur Valider et passer à l'écran D.

Caractéristiques de la parcelle

Segment	Appellation	Bassin	Cépage	EIR
AOP	Collioure	Languedoc-Roussillon	GRENACHE GRIS G	150

Surface demandée initiale: 0,4000 | Surface max déclarable: 0,4000 | Surface demandée: 0,4000

Retour | Analyser l'éligibilité | Annuler la modification

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés	
AOP éligible	OK
Action principale éligible	Règle supplémentaire
Cépage éligible	OK
Modification surface	OK
Respect des objectifs principaux	
0,0400 ha PAL	OK

Règles non vérifiées informatiquement

- L'opération est éligible sous réserve que la parcelle ait été primée au titre d'une plantation sans pose de palissage, réalisée lors d'une des 2 campagnes précédentes.







Je confirme que mon projet respecte les conditions d'éligibilité qui n'ont pu être vérifiées par le système

Annuler | Valider

Et si aucune pastille n'est rouge, vous pouvez cliquer sur « Valider ».

IMPORTANT : Pour être éligible, votre opération doit proposer une surface demandée totale inférieure ou égale à la surface approuvée initialement et au moins égale à 10 % de cette surface approuvée.

Une fois validée, la parcelle passe alors au statut « PA Modifiée ». Dans le tableau récapitulatif des parcelles, les champs « Surface DA », « Densité », « Cépage » et « Actions complémentaires » sont mis à jour avec les informations de la parcelle modifiée.

Dossier restructuration											
N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Modifier DA
1	Plantation individuelle	0,2626	6667	GRENACHE GRIS G		0,0263 ha	RVP	2023RPXXXXXX	PA modifiée	OK	 
2	Plantation collective	0,0654	6667	GRENACHE GRIS G		0,0065 ha	RMD	2025RPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	 
3	Palissage sans plantation la même année	0,4000	6667	GRENACHE GRIS G		0,0400 ha	PAL		PA modifiée	ND	 

Retour accueil

Suivant

L'icône crayon reste accessible et vous pourrez modifier de nouveau cette parcelle si besoin.

◆ 1.5. Finaliser sa demande d'aide modifiée

1 Parcelles
2 Compléments
3 Engagements

N° CVI : XXXXXXXXXX VITICULTURE

Entrepreneur Individuel VITICULTURE

GAEC

GAEC Oui Non

Tableau des parcelles culturales [Tutoriels](#)

Total surface par action

PLA-indiv	PLA-coll	PAL-seul	IRR-seule	PAL+ IRR-seuls
0,2626	0,0654	0,4000	0,0000	0,0000

Dossier restructuration

N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Modifier DA
1	Plantation individuelle	0,2626	6667	GRENACHE GRIS G		0,0263 ha	RVP	2023RPXXXXXX	PA modifiée	OK	
2	Plantation collective	0,0654	6667	GRENACHE GRIS G		0,0065 ha	RMD	2025SRPXXXXXX	PA approuvée ST	OK	
3	Palissage sans plantation la même année	0,4000	6667	GRENACHE GRIS G		0,0400 ha	PAL		PA modifiée	ND	

Retour accueil
Suivant

Afin que vos modifications soient prises définitivement en compte et que vous puissiez réaliser votre demande de paiement, vous devez transmettre votre demande d'aide modifiée en repassant par les onglets « Compléments » et « Engagements ».

Cliquez sur « Suivant » pour finaliser votre demande d'aide modifiée

◆ 1.5.1 Onglet « Compléments »

1 Parcelles 2 Compléments 3 Engagements

N° CVI XXXXXXXXXX VITICULTURE Etat dossier RS DA en cours de modification

Entrepreneur Individuel VITICULTURE Engagement PCRX XX XXXX N° dossier 2025XXXXXXXXRS

Choisir les objectifs du dossier (deux choix maximum) [Tutoriels](#)

Adaptation à un cahier des charges Accroissement du rendement Réduction des intrants
 Réduction des coûts de culture Réponse à un débouché particulier Adaptation au changement climatique

Renseigner le RIB du demandeur

En cas de modification de RIB ou de titulaire, l'ajout d'un RIB est obligatoire.

RIB IBAN/BIC (format SEPA)
FRXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXX / AGRXXXX

RIB_VITICULTURE.pdf

Saisir un RIB Modifier le titulaire Modifier PJ

Demande d'avance pour la restructuration collective

Demande d'avance sur l'aide pour l'action de restructuration « plantation collective » du dossier.

Surface concernée par la demande d'avance 0,4300

Renseigner la majoration JA

Il faut satisfaire une des deux conditions pour bénéficier de la majoration

Justificatif Assurance récolte

IMPORTANT : Pour qu'il puisse être pris en compte et vous autoriser une éventuelle majoration d'aide, ce justificatif doit être joint à votre demande d'aide initiale. Vous ne pourrez pas le joindre une fois la période de dépôt de la demande d'aide close. Seuls certains types de documents seront acceptés. Veuillez vous référer à la notice explicative sur le lien « Notices et textes réglementaires » disponible sur la page d'accueil de l'application.

Précédent Suivant

NB : Les blocs « Demande d'avance collective », « Majoration JA » et « Justificatif Assurance récolte » ne sont pas modifiables .

Cliquez sur « Suivant » pour passer à l'onglet « Engagements ».

Seuls les blocs « Choisir les objectifs du dossier » et « RIB » sont modifiables.

◆ 1.5.2 Onglet « Engagements »

Après avoir lu et coché les différents engagements présentés, cliquez sur « Terminer » pour valider le dossier et le transmettre à votre service territorial. Les demandes d'aide modifiées ne sont pas transmises à votre éventuelle structure collective

1 Parcelles 2 Compléments 3 Engagements

N° CVI XXXXXXXXXX VITICULTURE
Entrepreneur Individuel VITICULTURE
Etat dossier RS DA en cours de modification
Engagement PCRX XX XXXX N° dossier 2025XXXXXXXXRS

Engagements [Tutoriels](#)

J'atteste, nous attestons, sur l'honneur :

- avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans la présente demande ;
- ne pas être concerné par les dispositions relatives aux plantations illégales ou aux plantations non au DGDDI, la demande d'aide sera rejetée en intégralité ;
- ne pas avoir obtenu de prêts à taux bonifiés couvrant des plantations, palissages pour la campagne 2 versées par FranceAgriMer ou des aides d'une autre provenance (FMSE, rénovation vergers...).

Je m'engage, nous nous engageons à :

- réaliser tous les travaux de restructuration pour lesquels la demande est déposée. J'ai bien noté qu'à
- accepter la réalisation, par les services de FranceAgriMer ou par tout autre organisme habilité, de tou absence et aux moyens des outils et méthodes de contrôle définis par FranceAgriMer conformément a
- fournir tout justificatif demandé et à permettre les vérifications nécessaires aux autorités chargées de
- conserver toutes les pièces nécessaires à l'octroi de cette aide pendant les 5 ans suivant le versemer
- faire les déclarations de plantation auprès de la DGDDI après réalisation des plantations.

Je suis informé(e), nous sommes informé(e)s :

- que la demande d'aide après la fin de période de dépôt peut être modifiée sous certaines conditions avant le dépôt de la demande de paiement ;
- que je ne pourrai apporter aucune modification à ma demande après le dépôt de la demande de paiement ;
- que, conformément au règlement (UE) 2021/2116 et aux textes pris pour son application, l'Etat a l'obligation de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Ainsi, mon nom/prénom ou raison sociale, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteront consultables en ligne sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture pendant 2 ans. Cette publication intervient dans le respect de la loi " informatique et liberté " (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978) ;
- qu'en cas de déclaration inexacte, de non-respect des exigences réglementaires et des engagements, des réductions d'aides pourront être opérées (partielle ou totale selon les anomalies constatées) pouvant conduire à des versements de l'aide octroyée ;
- qu'en cas de fausse déclaration intentionnelle et/ou de fourniture de documents falsifiés, ma (notre) demande d'aide sera rejetée en totalité et des sanctions financières seront appliquées, sans préjudice d'autres poursuites éventuelles ;
- que mes noms et n° de téléphone pourront le cas échéant, être transmis à des organismes auxquels FranceAgriMer aura délégué (et dans ce seul but) la prise de rendez-vous pour le contrôle de cette demande. En cas de refus, j'en informe FranceAgriMer.

Si cette demande est complète, cliquez sur le bouton Terminer pour la valider et la transmettre

Précédent Terminer

Cliquez sur « Terminer » pour finaliser et transmettre votre demande.

Au clic sur « Terminer » un message de confirmation s'affiche.

Engagements Tutoriels

J'atteste, nous attestons, sur l'honneur :

- avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans la présente demande ;
- ne pas être concerné par les dispositions relatives aux plantations illégales ou aux plantations non autorisées visées à l'article 71 du règlement (UE) n°1308/2013. Si mon exploitation a été constatée en situation d'infraction par la DGDDI, la demande d'aide sera rejetée en intégralité ;
- ne pas avoir obtenu de prêts à taux bonifiés couvrant des plantations, palissages pour la campagne 2025/2026 et ne pas avoir obtenu d'autres aides publiques pour ce même objet, que ce soit des aides à la restructuration versées par FranceAgriMer ou des aides d'une autre provenance (FMSE, rénovation vergers...).

Je m'engage, nous nous engageons à :

- réaliser tous les travaux de restructuration pour lesquels la demande est déposée. J'ai bien noté qu'à défaut de réalisation, la réglementation prévoit la remise en cause de la totalité de l'aide sur la parcelle ;
- accepter la réalisation, par les services de FranceAgriMer ou par tout autre organisme habilité, de tous les contrôles nécessaires à la vérification de l'éligibilité de ma demande d'aide, ces contrôles pouvant être réalisés en mon absence et aux moyens des outils et r
- fournir tout justificatif demandé et à p
- conserver toutes les pièces nécessa
- faire les déclarations de plantation a

Je suis informé(e), nous sommes informés :

- que la demande d'aide après la fin de période de dépôt peut être modifiée sous certaines conditions avant le dépôt de la demande de paiement ;
- que je ne pourrai apporter aucune modification à ma demande après le dépôt de la demande de paiement ;
- que, conformément au règlement (UE) 2021/2116 et aux textes pris pour son application, l'Etat a l'obligation de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Ainsi, mon nom/prénom ou raison sociale, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteront consultables en ligne sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture pendant 2 ans. Cette publication intervient dans le respect de la loi "informatique et liberté" (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978) ;
- qu'en cas de déclaration inexacte, de non-respect des exigences réglementaires et des engagements, des réductions d'aides pourront être opérées (partielle ou totale selon les anomalies constatées) pouvant conduire à des reversements de l'aide octroyée ;
- qu'en cas de fausse déclaration intentionnelle et/ou de fourniture de documents falsifiés, ma (notre) demande d'aide sera rejetée en totalité et des sanctions financières seront appliquées, sans préjudice d'autres poursuites éventuelles ;
- que mes noms et n° de téléphone pourront le cas échéant, être transmis à des organismes auxquels FranceAgriMer aura délégué (et dans ce seul but) la prise de rendez-vous pour le contrôle de cette demande. En cas de refus, j'en informe FranceAgriMer.

Confirmation

Souhaitez-vous confirmer ce choix ou modifier votre demande et valider ultérieurement ?

Votre demande d'aide étant désormais au statut « DAM approuvée ST », vous pouvez demander son paiement en cliquant sur le bouton « Demander paiement ».

Au clic sur « Terminer ma demande » :

- Parallèlement, vous recevrez un accusé d'enregistrement envoyé à l'adresse mail renseignée lors de l'inscription au portail ;
- Vous recevrez également par mail la **décision d'approbation** de votre demande, accompagnée d'un PDF d'approbation ;

Un PDF récapitulatif des parcelles est généré. Vous retrouverez ce récapitulatif à tout moment lors de la consultation de votre dossier. Il vous suffira de cliquer sur l'icône PDF située en haut à droite de l'écran.

Votre demande d'aide à la restructuration du vignoble est bien enregistrée

Votre demande est bien enregistrée sous le numéro 2025XXXXXXXXRS
Elle va faire l'objet d'une instruction par les services de FranceAgriMer.

Un accusé d'enregistrement de votre dossier vous a été adressé à votre adresse courriel viticulture@email.fr

Vous pouvez consulter le récapitulatif complet de votre demande en cliquant sur le lien suivant :PDF

Vous retrouverez ce récapitulatif à tout moment lors de la consultation de votre dossier au sein de Vitirestructuration. Il vous suffira de cliquer sur l'icône pdf situé en haut à droite de l'écran.

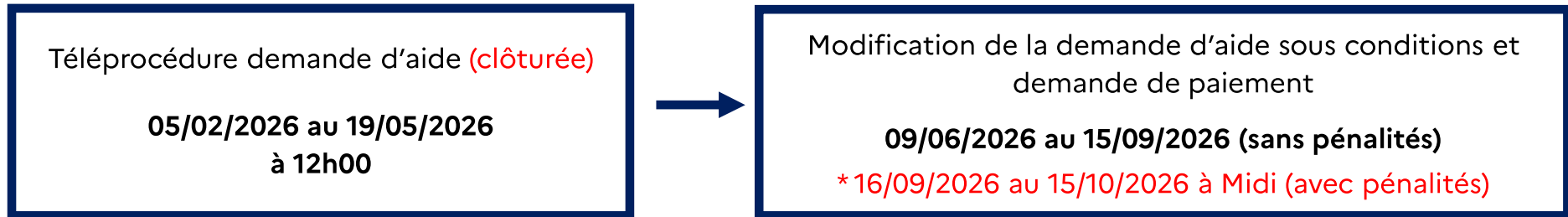
Je donne mon avis

SERVICES PUBLICS+

Vous pouvez donner votre avis sur le déroulement de la démarche dans Vitirestructuration à travers le bouton « Je donne mon avis »

Retour accueil

2. Demande de paiement



Après la fin de la période de saisie de la demande d'aide et si votre dossier RS est au statut « DA Approuvée ST » ou « DAM Approuvée ST » vous pouvez effectuer votre Demande de Paiement (DP).

- En cas de plantations collectives, le dossier est d'abord transmis à la Structure Collective ;
- Si le dossier ne comporte pas de plantation collective, il est directement transmis à votre Service Territorial.

Tant que votre demande de paiement n'est pas au statut « DP Transmise ST », vous avez toujours la possibilité d'annuler votre demande de paiement en cours afin d'accéder à la modification de votre demande d'aide afin de l'ajuster au plus près de vos réalisations effectives AVANT de réaliser la demande de paiement (reportez-vous au chapitre consacré à l'ajustement de la demande d'aide).

ATTENTION : votre demande de paiement doit être impérativement transmise à votre Service Territorial au plus tard le 15/09/2026 pour ne pas subir de pénalités de retard. Au-delà de cette date, et jusqu'au 15/10/2026 à 12h00 (midi), des pénalités seront appliquées. Au-delà du 15/10/2026 à 12h00 (midi), aucune transmission ne sera plus possible.

◆ 2.1. Accéder au dossier de demande d'aide

Depuis l'écran d'accueil de Vitirestructuration, vous pouvez consulter votre demande en cours ou précédemment déposée en sélectionnant la campagne et en cliquant sur la loupe située sous « Consultation dossier ».

Dossier de restructuration [Notices et textes réglementaires](#)

Campagne Campagne 25/26 : opérations à réaliser avant le 31 juillet 2026 23:59

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consultation dossier
2025XXXXXXXXRS	DAM approuvée ST			

Liste déroulante campagne, permet de consulter les dossiers des campagnes antérieurs

Cliquez sur la loupe pour accéder au dossier

◆ 2.2. Bouton « Demander le paiement »

Le bouton « Demander le paiement » est accessible dès l'ouverture de la période de demande de paiement pour tous les dossiers au statut « DA approuvé ST » ou « DAM approuvée ST ».

The screenshot shows a web interface for 'Dossier restructuration'. It features a table with the following data:

N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj princ
1	Plantation individuelle	0,2626	6667	GRENACHE GRIS G		0,0263
2	Plantation collective	0,0654	6667	GRENACHE GRIS G		0,0065
3	Palissage sans plantation la même année	0,4000	6667			0,4000

Below the table, there are several buttons: 'Retour accueil', 'Modifier', 'Demander le paiement', 'Annuler la demande de paiement', and 'Modifier mes pièces jointes'. A red dashed box highlights the 'Demander le paiement' button with the text 'Cliquez sur le bouton.' and an arrow pointing to it. A confirmation dialog box is open over the table, containing the following text:

Confirmation X

Vous allez commencer la saisie de votre demande de paiement.
 Notez que si vous avez d'éventuelles modifications à apporter à votre dernière demande d'aide approuvée, vous devez le faire au préalable en cliquant sur Modifier, y compris pour annuler une opération.
 Souhaitez-vous débiter votre demande de paiement ?

The dialog box has two buttons: 'Oui' and 'Non'.

- Si vous répondez « non », vous restez sur l'écran récapitulatif des parcelles et le statut du dossier ne change pas.
- Si vous répondez « oui », le « dossier passe au statut « DP en cours de saisie » et les parcelles conservent leur statut. Un email vous est envoyé pour vous confirmer le passage de votre dossier au statut « Demande de paiement en cours ».

◆ 2.3. Demande de paiement d'une parcelle de plantation

Après avoir cliqué sur l'icône crayon d'une parcelle en plantation collective ou individuelle, vous arrivez sur l'écran C.

IMPORTANT : Pour une opération de plantation, votre casier viticole informatisé est interrogé. Au préalable vous devez vous assurer que vos plantations ont été déclarées au CVI.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux
0,0065 ha

N° parcelle 2 Action PLA-coll Commune COMMUNE - XXXXX Surface du dessin (ha) 0,4188 Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation Terrasse

IMPORTANT : Dans la colonne Plantations réalisées, veuillez sélectionner les parcelles plantées correspondant exactement au dessin de la demande d'aide puis valider l'opération.

Données CVI										DP au 28/05/2026			
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée
N° autorisation: 2025RPXXXXXX							0,0654				0,0000		0,0654
XXXXX XX XXXX	00006	Collioure	150	100	6667	GRENACHE GRIS G	0,0284	2025-2026	0,0284	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>
XXXXX XX XXXX	00004	Collioure	150	100	6667	GRENACHE GRIS G	0,0370	2025-2026	0,0370	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Caractéristiques de la parcelle

Segment Appellation Bassin Cépage EIR EIP Densité

N° autorisation Surface demandée

Analyser la demande de paiement

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

- Action principale éligible OK
- AOP éligible OK
- Cépage éligible OK

Règles non vérifiées informatiquement
Aucune règle supplémentaire

Le bloc « Caractéristiques de la parcelle » vous rappelle notamment les données que vous avez validées lors de votre demande d'aide.

Les parcelles en blanc sont les seules que vous pouvez cocher en bout de ligne : ces parcelles présentent le même segment, la même appellation, le même cépage et la même densité qui ont été déclarés dans la demande d'aide.

Le tableau « Données CVI » récapitule les parcelles plantées au cvi utilisant la(les) même(s) autorisation(s) que celle(s) utilisée(s) dans votre demande d'aide.

Indiquer les caractéristiques

Objectifs principaux
0,0065 ha

N° parcelle 2 Action Pl

Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation Terrasse

IMPORTANT : Dans la colonne Plantations réalisées, veuillez sélectionner les parcelles plantées correspondant exactement au dessin de la demande d'aide puis valider l'opération.

Données CVI											DP au 28/05/2026		
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée
N° autorisation: 2025RPXXXXXX							0,0654				0,0000		0,0654
XXXXX XX XXXX	00006	Collioure	150	100	6667	GRENACHE GRIS G	0,0284	2025-2026	0,0284	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="checkbox"/>
XXXXX XX XXXX	00004	Collioure	150	100	6667	GRENACHE GRIS G	0,0370	2025-2026	0,0370	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="checkbox"/>

Caractéristiques de la parcelle

Segment Appellation Bassin Cépage EIR EIP Densité

N° autorisation Surface demandée

[Analyser la demande de paiement](#)

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

Action principale éligible OK

AOP éligible OK

Cépage éligible OK

Règles non vérifiées informatiquement
Aucune règle supplémentaire

Si le tableau est vide (aucune parcelle en blanc ou en gris) : cela veut dire qu'aucune parcelle associée au numéro d'autorisation de votre demande d'aide n'est encore enregistrée au cvi pour la campagne 25-26.

Si le tableau affiche une ou plusieurs parcelles en gris, celles-ci ne pourront pas être sélectionnées (pas de case à cocher) : il s'agit alors de parcelles associées au numéro d'autorisation de votre demande d'aide mais qui présentent **au moins une différence** sur l'une des autres caractéristiques (cépage, appellation ou densité) de la demande.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux
0,0263 ha

N° parcelle 1 Action

IMPORTANT : Dans la colonne « Plantations réalisées », veuillez sélectionner les parcelles plantées correspondant exactement au dessin de la demande d'aide pour valider l'opération.

Données CVI										DP au 28/05/2026			
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée
N° autorisation: 2023RPXXXXX							0,1276				0,0000		0,2626
XXXXXX XX XXXX	00005	Collioure	105	100	9524	GRENACHE GRIS G	0,1350	2025-2026	0,1350	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
XXXXXX XX XXXX	00005	Collioure	150	100	6667	GRENACHE GRIS G	0,1276	2025-2026	0,1276	Oui	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Caractéristiques de la parcelle

Segment: AOP Appellation: Collioure Bassin: Languedoc-Roussillon Cépage: GRENACHE GRIS G EIR: 150 EIP: 100 Densité: 667

N° autorisation: 2023RPXXXXX

Résultat de l'analyse

Action

La colonne « Parcelle dessinée » du tableau indique si la parcelle est bien interceptée par le dessin que vous avez réalisé lors de la saisie de la demande. **Cette colonne est informative.** Pour chaque parcelle :

- S'il est affiché « Oui », la parcelle est bien interceptée par votre dessin.
- S'il est affiché « Non », deux causes sont possibles :
 - La parcelle est située en dehors de votre dessin.
 - Ou il existe une différence de numérotation entre sa référence cadastrale au CVI et celle issue de la carte IGN.

Si aucune parcelle n'est affichée en blanc alors l'écran C s'affiche avec un tableau vide ou comportant uniquement des lignes grisées. Vous ne pourrez pas faire la demande de paiement de la parcelle culturale. Plusieurs explications et actions sont possibles :

- Vous n'avez pas réalisé la plantation. Dans ce cas, vous devez annuler votre demande de paiement puis modifier votre demande d'aide en annulant cette parcelle.
- Votre plantation ne correspond pas à la demande d'aide déposée (appellation, densité, cépage...). Dans ce cas, vérifiez votre demande d'aide et modifiez-la si cela s'avère nécessaire et possible (vous devez annuler votre demande paiement puis modifier votre demande d'aide).
- Les données de votre casier viticole informatisé ne sont pas encore enregistrées ou sont erronées. Dans ce cas, vérifiez vos données au CVI, le cas échéant faire rectifier le CVI.

2.3.1 Rechercher des parcelles dans un autre CVI

Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,0065 ha

N° parcelle 2 Action PLA-coll Commune COMMUNE - XXXXX Surface du dessin (ha) 0,4188 Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation Terrasse

Caractéristiques de la parcelle

Segment AOP Appellation Collioure Bassin Languedoc-Roussillon Cépage GRENACHE GRIS G EIR 150 EIP 100 Densité 6667

N° autorisation 2025RPXXXXX Surface demandée 0,0654

Analyser la demande de paiement

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

Action principale éligible

AOP éligible

Cépage éligible

Saisissez le numéro cvi du repreneur de la parcelle puis cliquez sur « Recherche les parcelles ».

Rechercher des parcelles dans un autre CVI

Si vous avez effectué vous-même les travaux de restructuration et que vous avez depuis réalisé une opération (vente ou transfert de parcelles...) qui a provoqué le rattachement de parcelles auprès d'un autre CVI que celui associé à votre demande d'aide, vous pouvez indiquer ici cet éventuel N° CVI afin de relancer une recherche de parcelles sur les 2 numéros.

N° CVI Rechercher les parcelles

Données CVI										DP au 28/05/2026			
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée ?	Plantations réalisées	Présence au CVI ●	Surface demandée ?
N° autorisation: 2025RPXXXXX							0,0654				0,0000		0,0654
XXXXX XX XXXX	00006	Collioure	150	100	6667	GRENACHE GRIS G	0,0284	2025-2026	0,0284	Oui	<input type="checkbox"/>	●	<input type="text"/>
XXXXX XX XXXX	00004	Collioure	150	100	6667	GRENACHE GRIS G	0,0370	2025-2026	0,0370	Oui	<input type="checkbox"/>	●	<input type="text"/>

Les parcelles plantées avec l'autorisation utilisée pour la demande d'aide et enregistrées dans le CVI indiqué s'afficheront aussi dans le tableau des parcelles. Dans la colonne présence au CVI, la pastille sera orange.

Si vous avez effectivement réalisé les travaux mais que depuis cette parcelle est rattachée à un cvi différent de celui de votre demande d'aide, vous pourrez utiliser le cadre « Rechercher des parcelles dans un autre CVI ».

2.3.2 Analyser la demande de paiement

Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux
0,0065 ha

Sélectionnez les parcelles correspondant effectivement à votre plantation.

N° parcelle 2 Action PLA-coll Commune COMMUNE - XXXXXX

IMPORTANT : Dans la colonne Plantations réalisées, veuillez sélectionner les parcelles plantées correctes.

Données CVI										DP au 28/05/2026			
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée
N° autorisation: 2025RPXXXXXX							0,0654				0,0654		0,0654
XXXXX XX XXXX	00006	Collioure	150	100	6667	GRENACHE GRIS G	0,0284	2025-2026	0,0284	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
XXXXX XX XXXX	00004	Collioure	150	100	6667	GRENACHE GRIS G	0,0370	2025-2026	0,0370	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Caractéristiques de la parcelle

Segment AOP Appellation Collioure Bassin Languedoc-Roussillon Cépage GRENACHE GRIS G EIR 150 EIP 100 Densité 6667

N° autorisation 2025RPXXXXXX Surface demandée 0,0654

Analyser la demande de paiement

Cliquez sur le bouton « Analyser la demande de paiement »

Parcelle dessinée	DP au 28/05/2026		
	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée
	0,0654		0,0654
Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0,0294
Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0,0380

Au clic sur le bouton « Analyser la demande de paiement », la colonne « Surfaces demandées » est alimentée avec le calcul des surfaces demandées proratisées. Attention, la surface demandée de chaque parcelle cadastrale doit être inférieure ou égale à la surface max déclarable.

Si la surface demandée est supérieure à la surface max déclarable, elle s'affiche en rouge. Vous ne pouvez pas continuer la demande de paiement de l'opération.

Dans ce cas, vous devez vérifier la sélection des parcelles plantées ou vérifier votre demande d'aide, et la modifier si cela est possible (vous devez annuler votre demande paiement puis modifier votre demande d'aide).

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,0065 ha

N° parcelle 2 Action PLA-coll Commune COMMUNE - XXXXX Surface du dessin (ha) 0,4188 Actions complémentaires réalisées en même temps que la plantation Terrasse

IMPORTANT : Dans la colonne Plantations réalisées, veuillez sélectionner les parcelles plantées correspondant exactement au dessin de la demande d'aide puis valider l'opération.

Données CVI										DP au 28/05/2026			
Référence cadastrale	N° d'ordre	Appellation	EIR	EIP	Densité (pieds/ha)	Cépage	Surface plantée au CVI	Campagne de plantation	Surface max déclarable	Parcelle dessinée ?	Plantations réalisées	Présence au CVI	Surface demandée ?
N° autorisation: 2025RP020582							0,0654				0,0654		0,0654
XXXX XX XXXX	00006	Collioure	150	100	6667	GRENACHE GRIS G	0,0284	2025-2026	0,0284	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0,0284
XXXX XX XXXX	00004	Collioure	150	100	6667	GRENACHE GRIS G	0,0370	2025-2026	0,0370	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0,0370

Caractéristiques de la parcelle

Segment AOP Appellation Collioure Bassin Languedoc-Roussillon Cépage GRENACHE GRIS G EIR 150 EIP 100 Densité 6667

N° autorisation 2025RPXXXXX Surface demandée 0,0654

Résultat de l'analyse

Contrôles réalisés

Action principale éligible OK

AOP éligible OK

Cépage éligible OK

Demande de paiement

J'ai réalisé l'opération décrite ci-dessus et valide ma demande de paiement pour cette opération.

IMPORTANT : si vous souhaitez annuler cette opération ou si vous n'avez pas réalisé celle-ci dans son intégralité, vous pouvez annuler votre demande de paiement puis modifier votre demande d'aide en ajustant au mieux les données concernant cette opération.

Rechercher des parcelles dans un autre CVI

Si vous avez effectué vous-même les travaux de restructuration et que vous avez depuis provoqué le rattachement de parcelles auprès d'un autre CVI que celui associé à votre N° CVI afin de relancer une recherche de parcelles sur les 2 numéros.

N° CVI

Si les Plantations réalisées sont conformes aux surfaces demandées, vous pouvez alors cocher cases avec le libellé suivant : « J'ai réalisé l'opération décrite ci-dessus et valide ma demande de paiement pour cette opération. ».

Le bouton « Valider opération », en bas de page, se dégrise dès lors que la case est cochée, cliquez sur ce bouton pour finaliser la demande de paiement de la parcelle.

La demande de paiement de la parcelle est alors enregistrée dans le tableau récapitulatif des parcelles. Le statut de la parcelle passe à « PP Demandée » et la pastille décrite plus haut passe en vert avec la mention « Paiement demandé ».

Dossier restructuration											
N°	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Demander paiement
1	Plantation individuelle	0,1276	6667	GRENACHE GRIS G		0,0263 ha	RVP	2023RPXXXXXX	PP Demandée	OK	<input checked="" type="checkbox"/> Paiement demandé
2	Plantation collective	0,0654	6667	GRENACHE GRIS G		0,0065 ha	RMD	2025RPXXXXXX	PP Demandée	OK	<input checked="" type="checkbox"/> Paiement demandé
3	Palissage sans plantation la même année	0,4000	6667	GRENACHE GRIS G		0,0400 ha	PAL		PAM Approuvée ST	ND	<input type="checkbox"/> Paiement non demandé

La pastille « Paiement non demandé » devient verte avec la mention « Paiement demandé »

Retour accueil Modifier Demander le paiement Annuler Suivant

◆ 2.4. Demande de paiement d'une parcelle de palissage sans plantation

Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux
0,0400 ha

N° parcelle 3 Action PAL-seul Commune COMMUNE - XXXXX Surface du dessin (ha) 1.9272

Données CVI							Présence au CVI	Surface demandée
Référence cadastrale	N° d'ordre	Campagne de plantation	Appellation	EIR	Cépage	Surface plantée au CVI	au 27/05/2026	
XXXXX XX XXXX	00003	2023-2024	Collioure	150	GRENACHE GRIS G	0.3210	●	0.3210
XXXXX XX XXXX	00003	2023-2024	Collioure	150	GRENACHE GRIS G	0.0790	●	0.0790
Total							0.4000	

Caractéristiques de la parcelle

Segment AOP Collioure

Surface demandée 0,4000

Résultat de l'analyse

Contrôle Action principale

Appellation Cépé

Demande de paiement

J'ai réalisé l'opération décrite

IMPORTANT : si vous souhaitez annuler cette opération ou si vous n'avez pas réalisé celle-ci dans son intégralité, vous pouvez annuler votre demande de paiement puis modifier votre demande d'aide en ajustant au mieux les données concernant cette opération.

Valider opération

Pour chaque référence cadastrale, une colonne « Présence au CVI » présente une pastille de couleur :

- Une pastille verte si la référence cadastrale est bien présente dans votre CVI.
- Une pastille orange si la référence cadastrale n'est pas trouvée dans votre CVI.

a été primée au titre d'une plantation campagnes précédentes.
 ns d'éligibilité qui n'ont pu être vérifiées par

Après avoir cliqué sur l'icône crayon d'une parcelle de palissage sans plantation la même année, vous arrivez sur l'écran C qui vous rappelle la saisie effectuée lors de votre demande d'aide.

Cette pastille est juste informative, elle n'est pas bloquante.

Une pastille orange indique qu'une de vos parcelles, initialement présente dans votre CVI lors de votre demande d'aide, ne s'y trouve a priori plus.

Si cela vous paraît anormal, contactez les services des Douanes concernés.

C Indiquer les caractéristiques de la parcelle

Objectifs principaux ?
0,0400 ha

N° parcelle 3 Action PAL-seul Commune COMMUNE - XXXXX Surface du dessin (ha) 1.9272

Données CVI							Présence au CVI	
Référence cadastrale	N° d'ordre	Campagne de plantation	Appellation	EIR	Cépage	Surface plantée au CVI	au 27/05/2026	Surface demandée ?
XXXXX XX XXXX	00003	2023-2024	Collioure	150	GRENACHE GRIS G	0,3210	<input checked="" type="checkbox"/>	0,3210
XXXXX XX XXXX	00003	2023-2024	Collioure	150	GRENACHE GRIS G	0,0790	<input checked="" type="checkbox"/>	0,0790
Total								0,4000

Caractéristiques de la parcelle

Segment AOP Appellation Collioure Bassin Languedoc-Roussillon Cépage GRENACHE GRIS G EIR 150

Surface demandée 0,4000

Résultat de l'ap-

Dans le bloc « **Demande de paiement** », vous devez cocher la case attestant que vous avez bien réalisé l'opération de la parcelle.

Le bouton « **Valider opération** » se dégrise dès lors que toutes les cases sont cochées, cliquez sur ce bouton pour finaliser la demande de paiement de la parcelle.

J'ai réalisé l'opération décrite ci-dessus et valide ma demande de paiement pour cette opération.




IMPORTANT : si vous souhaitez annuler cette opération ou si vous n'avez pas réalisé celle-ci dans son intégralité, vous pouvez annuler votre demande de paiement puis modifier votre demande d'aide en ajustant au mieux les données concernant cette opération.

Valider opération

ATTENTION : toute parcelle demandée au paiement ne pourra plus faire l'objet d'une autre demande d'aide à la restructuration du vignoble.

La demande de paiement de la parcelle est alors enregistrée dans le tableau récapitulatif des parcelles. Le statut de la parcelle passe à « PP Demandée » et la pastille décrite plus haut passe en vert avec la mention « Paiement demandé ».

Dossier restructuration

N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Demander paiement
1	Plantation individuelle	0,1276	6667	GRENACHE GRIS G		0,0263 ha	RVP	2023RPXXXXXX	PP Demandée	● OK	 Paiement demandé
2	Plantation collective	0,0654	6667	GRENACHE GRIS G		0,0065 ha	RMD	2025RPXXXXXX	PP Demandée	● OK	 Paiement demandé
3	Palissage sans plantation la même année	0,4000	6667	GRENACHE GRIS G		0,0400 ha	PAL		PP Demandée	● ND	 Paiement demandé

La pastille « Paiement non demandé » devient
verte avec la mention « Paiement demandé »

◆ 2.5. Finaliser sa demande de paiement

Une fois que vous avez demandé le paiement pour toutes les parcelles non annulées de votre dossier (elles sont alors toutes au statut « PP Demandée » avec un indicateur vert), vous pouvez cliquer sur le bouton « Suivant » pour passer à la dernière étape de la demande de paiement.

Dossier restructuration

N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité	Demander paiement
1	Plantation individuelle	0,1276	6667	GRENACHE GRIS G		0,0263 ha	RVP	2023RP038304	PP Demandée	● OK	<input checked="" type="checkbox"/> Paiement demandé
2	Plantation collective	0,0654	6667	GRENACHE GRIS G		0,0065 ha	RMD	2025RP020582	PP Demandée	● OK	<input checked="" type="checkbox"/> Paiement demandé
3	Palissage sans plantation la même année	0,4000	6667	GRENACHE GRIS G		0,0400 ha	PAL		PP Demandée	● ND	<input checked="" type="checkbox"/> Paiement demandé

Retour accueil Modifier Demander le paiement Annuler la demande de paiement Modifier mes pièces jointes Suivant

Cliquez sur le bouton « **Suivant** » pour finaliser votre demande de paiement.

◆ 2.5.1. Onglet « Compléments »

Au clic sur « Suivant », vous arrivez sur l'onglet Compléments.

Seuls les blocs « RIB », « Documents de fin de livraison de plants » sont modifiables.

1 Parcelles 2 Compléments 3 Engagements

N° CVI XXXXXXXXXXXX VITICULTURE

Entrepeneur Individuel VITICULTURE

Choisir les objectifs du dossier (deux choix maximum)

Adaptation à un cahier des charges Accroissement du rendement

Réduction des coûts de culture Réponse à un débouché particulier

Renseigner le RIB du demandeur

En cas de modification de RIB ou de titulaire, l'ajout d'un RIB est obligatoire.

RIB IBAN/BIC (format SEPA) FRXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX / AGRDXXXX

Titulaire Domiciliation Etat

Documents de fin de livraison des plants

IMPORTANT : Joindre la ou les factures d'achat des plants de vignes avec les mentions mentionnées dans la décision de campagne (cf notice et réglementation).

Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Valider

La taille du fichier ne doit pas excéder 1Mo.

rib bories.pdf

Saisir un RIB Modifier le titulaire Modifier PJ

Précédent Suivant

Si votre dossier contient au moins une parcelle de plantation, le bloc « Documents de fin de livraison de plants » doit être obligatoirement renseigné.

Une fois les pièces demandées jointes à votre dossier, vous pouvez cliquer sur le bouton « Suivant » qui vous dirige sur l'onglet Engagements.

◆ 2.5.2. Onglet « Engagements »

Après avoir coché les différents engagements présentés, cliquez sur « Terminer » pour valider votre demande paiement et la transmettre.

Engagements Tutoriels

J'atteste, nous attestons, sur l'honneur :

- avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité.
- l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans la présente demande.
- ne pas être concerné(e) par les dispositions relatives aux plantations illégales ou aux plantations non autorisées visées à l'article 71 du règlement (UE) n°1308/2013. Si mon exploitation a été constatée en situation d'infraction par la DGDDI, la demande d'aide sera rejetée en intégralité.
- ne pas avoir obtenu de prêts à taux bonifiés couvrant des plantations, palissages pour la campagne 2025/2026 et ne pas avoir obtenu d'autres aides publiques pour ce même objet, que ce soit des aides à la restructuration versées par FranceAgriMer ou des aides d'une autre provenance.
- avoir réalisé tous les travaux de restructuration pour lesquels la demande est déposée. J'ai bien noté qu'à défaut de réalisation, la réglementation prévoit la remise en cause de la totalité de l'aide sur la parcelle, sans préjudice de poursuite en cas de déclaration erronée.

Je m'engage, nous nous engageons à :

- accepter la réalisation, par les services de FranceAgriMer ou par tout autre organisme habilité, de tous les contrôles nécessaires à la vérification de l'éligibilité de ma demande d'aide, ces contrôles pouvant être réalisés en mon absence et aux moyens des outils et méthodes de contrôle définis par FranceAgriMer conformément aux exigences de la réglementation européenne et nationale.
- fournir tout justificatif demandé et à permettre les vérifications nécessaires aux autorités chargées des contrôles.
- conserver toutes les pièces nécessaires à l'octroi de cette aide pendant les 5 ans suivant le versement de l'aide.

Je suis informé(e), nous sommes informé(e)s :

- que la demande d'aide après la fin de période de dépôt peut être modifiée sous certaines conditions avant le dépôt de la demande de paiement.
- que je ne pourrai apporter aucune modification à ma demande après le dépôt de la demande de paiement.
- que, conformément au règlement (UE) 2021/2116 et aux textes pris pour son application, l'Etat a l'obligation de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Ainsi, mon nom/prénom ou raison sociale, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteront consultables en ligne sur le site internet du ministère chargé de l'agriculture pendant 2 ans. Cette publication intervient dans le respect de la loi "informatique et liberté" (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).
- qu'en cas de déclaration inexacte, de non-respect des obligations relatives aux aides ou de constatation de non-réalisation des travaux de restructuration, des sanctions pourront être prises selon les anomalies constatées pouvant conduire à des reverses éventuelles.
- qu'en cas de fausse déclaration intentionnelle et/ou
- que mes noms et n° de téléphone pourront le cas échéant être communiqués à l'administration.

En cas de refus,



Cliquez sur « Terminer » pour finaliser votre demande de paiement

Si cette demande est complète, cliquer sur le bouton Terminer pour la valider et la transmettre

Ainsi, au clic sur « Terminer ma demande » :

Dossier de restructuration



Campagne Campagne 25/26 : opérations à réaliser avant le

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consultation dossier
2025XXXXXXXXRS	DP transmise SC			

Si votre demande comporte des opérations de plantation collective, votre demande est adressée à votre structure collective et le statut de votre demande passe à « DP transmise SC ». Vous recevez alors un mail informatif.

Dossier de restructuration

Campagne Campagne 25/26 : opérations à réaliser avant le

Numéro dossier	Statut	Récap dossier	Fiche de valorisation	Consultation dossier
2025XXXXXXXXRS	DP transmise ST			

Si votre demande ne comporte pas d'opérations de plantation collective ou si votre structure collective valide ensuite votre demande, son statut passe alors à « DP transmise ST ». Un mail vous est envoyé pour attester de la fin de votre demande de paiement.

NB : Vous pouvez consulter un PDF récapitulatif de l'ensemble de vos parcelles sur votre écran d'accueil ou dans le bandeau présent lors de la consultation de votre dossier.

3. Bouton « Modifier mes pièces jointes »

Le bouton « Modifier mes pièces jointes » est accessible pour les dossiers au statut « DP transmise SC ». Ce bouton vous permet de modifier les pièces jointes, liées à la demande de paiement, enregistrées dans l'onglet « Compléments ».

Dossier restructuration										
N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Eligibilité
1	Plantation individuelle	0,1276	6667	GRENACHE GRIS G		0,0263 ha	RVP	2023RPXXXXXX	PP transmise SC	OK
2	Plantation collective	0,0654	6667	GRENACHE GRIS G		0,0065 ha	RMD	2025RPXXXXXX	PP transmise SC	OK
3	Palissage sans plantation la même année	0,4000	6667	GRENACHE GRIS G		0,0400 ha	PAL		PP transmise SC	ND

Retour accueil Modifier Demander le paiement Annuler la demande de paiement **Modifier mes pièces jointes**

Au clic sur le bouton « **Modifier mes pièces jointes** » la transmission de la demande de paiement à la structure collective est annulée. Les opérations ne sont pas modifiées mais vous avez à nouveau accès au bouton « **Suivant** ». Vous pourrez ainsi modifier les pièces jointes liées à votre demande de paiement (factures d'achat des plants) dans l'onglet « Compléments ».

NB: Il vous faudra ensuite finaliser de nouveau l'envoi de votre demande à votre structure collective.

4. Bouton « Annuler la demande de paiement »

Notez que tant que vous n'avez pas encore transmis votre demande de paiement à votre service territorial (donc tant que votre dossier n'est pas au statut « DP Transmise ST »), il vous est possible de l'annuler en cliquant sur le bouton « Annuler ma demande de paiement ».

Dossier restructuration

N° ▲	Action	Surface DA	Densité (pieds/ha)	Cépage	Action compl	Obj principaux	Type RS	N° autorisation	Statut parcelle	Éligibilité
1	Plantation individuelle	0,1276	6667	GRENACHE GRIS G		0,0263 ha	RVP	2023RPXXXXXX	PP transmise SC	OK
2	Plantation collective	0,0654	6667	GRENACHE GRIS G		0,0065 ha	RMD	2025RPXXXXXX	PP transmise SC	OK
3	Palissage sans plantation la même année	0,4000	6667	GRENACHE GRIS G		0,0400 ha	PAL		PP transmise SC	ND

Retour accueil
Modifier
Demander le paiement
Annuler la demande de paiement
Modifier mes pièces jointes

Au clic sur le bouton « Annuler ma demande de paiement » vos **données saisies lors de la demande de paiement sont réinitialisées et vous avez alors la possibilité d'ajuster votre demande d'aide en cliquant sur le bouton « Modifier ».**

Un mail vous confirmant l'annulation vous est adressé. Une fois votre demande d'aide modifiée et à nouveau transmise, vous devez recommencer votre saisie de demande de paiement.